

2^e DIM. DE JUILLET : DÉDICACE DES EGLISES.
Plén. à tous les fidèles. *St-Jos. Déliv.* p.

3^e DIMANCHE DE JUILLET : FÊTE DU T. S.
RÉDEMPTEUR. *P. Sang*, v. p. (On peut gagner
cette indulgence en ce jour, ou le 23 Octobre.)

LE DERNIER DIM. DE JUILLET : *Scap. bleu*, p.
DIM. DANS L'OCT. DE L'ASSOMPTION : *St-*
JOACHIM, Carmel v. p.

DIM. DANS L'OCT. DE L'ASSOMPTION : *ST. CŒUR*
DE MARIE—† *Ste-Famille*, v. p.—*Ros. viv.*
v. p.

DIM. APRÈS L'OCTAVE DE LA NAIIVITÉ : *ST-*
NOM DE MARIE. *T. S. Ros.* v. p.

3^e DIM. DE SEPTEMBRE : *N. D. DES SEPT DOU-*
LEURS, *P. Sang*, v. p.—*Cœur ag.* p.—† *Ste-*
Famille, v. p.—*Sept. Doul.* (réciter 7 fois le
Pater et l'Ave v. p.).

LES TROIS JOURS DES QUATRE-TEMPS DE
SEPTEMBRE. *Ind. stat. 10.* v. p.

1^{ER} DIM. D'OCTOBRE : FÊTE DU T. S. RO-
SAIRE. *P. Sang* v. p.—*T. S. Rosaire. Une Ind. plén.*
à chaque visite faite à l'autel du Rosaire (S.
PIE V). Au lieu de l'autel ou de la chapelle
du Rosaire, il suffit de visiter une image de la
B. Vierge du Rosaire exposée dans une église,
depuis les premières Vêpres de la vigile jus-
qu'au coucher du soleil du jour même de la
Fête et de prier aux intentions du Souverain
Pontife (Pie IX, 25 Janv. 1866). Cette Indul-
gence, semblable à celle de la Portioncule, a
été accordée en mémoire de la victoire de
Lépante. *Ros. Viv.* v. p.—† *Une Ind. plén. à*
tous les fidèles v. p. (Cette Ind. a été accordée,
par S. S. Léon XIII, à l'occasion des Exercices
du mois d'Oct.).